

Comité de défense de l'hôpital de Juvisy
40, rue Alexandre Ribot – 91600 Savigny/Orge
Membre de la coordination nationale des comités
de défense des hôpitaux et maternités de proximité
« soshopitaldejuvisy@free.fr »
Tél : 06 63 47 20 39

LETTRE OUVERTE

aux Maires des communes de :

Juvisy sur Orge, Draveil, Savigny sur Orge,
Viry Chatillon, Morsang sur Orge
Athis-Mons, Grigny, Paray Vieille Poste

Savigny, le 31 Mars 2009

Madame, Monsieur,

Depuis des mois, l'avenir de l'hôpital de Juvisy, élément majeur de l'offre de soin public dans votre ville, est menacé.

Son Conseil d'administration a voté récemment, dans des conditions litigieuses, la fermeture de deux services essentiels de cet établissement, la Maternité et la Chirurgie. La prise d'effet de ces mesures désormais imminente, vient d'être annoncée pour le 10 avril.

Les arguments avancés pour justifier la fermeture portent essentiellement sur la sécurité sanitaire et sur l'équilibre financier. Pourtant ces arguments ne résistent pas à une lecture attentive du dossier.

En 2007, ce même argument de sécurité avait pourtant justifié le projet de rénovation du site pour maintenir les activités de maternité et de chirurgie. Ce projet a été stoppé sans motif avoué par l'Agence Régionale d'Hospitalisation alors qu'aucune alternative sérieuse tant dans l'organisation administrative que dans l'offre médicale n'existe à ce jour.

En aucun cas la fermeture des services de maternité et de chirurgie ne permet de répondre aux besoins croissants des populations et pallier aux dysfonctionnements internes à l'établissement. L'argument financier n'est pas plus crédible. La fermeture des services de maternité et de chirurgie, aurait un impact très négatif sur le site hospitalier puisqu'elle entraînerait rapidement la disparition des urgences, de la radiologie et autres services. Le seul maintien des services de médecines ne peut concourir ni à l'équilibre financier, ni à l'équilibre social et sanitaire.

Aujourd'hui toutes les instructions des instances de tutelles précipitent les difficultés de l'hôpital de Juvisy : bâtiment démolit et reconstruction annulée, entretien de l'établissement volontairement différé, externalisation dispendieuse du service de restauration. Plus grave encore, chaque jour des malades et des futures mères sont refoulés et orientés vers d'autres établissements.

Dans ce contexte, la décision de fermeture de services apparaît d'autant plus scandaleuse que les fonds publics prévus pour la rénovation de l'établissement sont débloqués depuis deux ans, et dorment à la banque. Nous avons donc un établissement idéalement placé au milieu d'un bassin de population qui en a besoin, un établissement qui dispose des moyens de sa rénovation grâce à l'argent public, et qui pourtant va être purement et simplement sabordé.

Le document de référence qui définit le maillage d'établissements sur l'ensemble du territoire (SROS 3), prévoit de plus la présence, jusqu'en 2011, des services de chirurgie et de maternité à Juvisy. Dans un contexte de forte restriction des moyens qui leur sont alloués, les établissements les plus proches, déjà saturés, ne pourront pas absorber la totalité des besoins jusqu'ici couverts par Juvisy. La décision unilatérale du Conseil d'administration, non conforme au SROS 3, et faisant peser un surcroît de charge aux hôpitaux publics voisins, introduit donc un facteur de risque accru pour les habitants, et une indéniable baisse de la qualité comme d'accessibilité de l'offre de soins publique.

Dernier point, cette décision entraîne mécaniquement l'arrêt d'activité de 70 personnels, soit l'équivalent de 46 postes à temps plein, alors que le même conseil d'administration a récusé leur plan de licenciement. C'est un gâchis supplémentaire d'argent public aux conséquences sociales calamiteuses qui s'annonce pour des personnels qui veulent poursuivre leur mission de service public, et qu'on maintient dans l'ignorance de leur avenir. Nul ne peut comprendre ni accepter qu'une telle perspective se réalise, dans une période où la préservation de l'emploi, justement, doit être une priorité absolue pour chaque décideur.

C'est pourquoi nous vous demandons, en tant que Maires des communes du bassin de santé, de lancer un appel solennel et unitaire à l'annulation de cette décision de fermeture, si manifestement contraire à l'intérêt général.

Devant l'urgence, les élus, le Comité d'usagers et les personnels doivent unir leurs efforts pour préserver le bien commun, en élaborant une alternative concertée, par référendum local, table ronde, ou par toute autre voie. **Nous vous donnons rendez-vous, le mardi 7 avril à 18h00 devant l'hôpital pour ensemble usagers, professionnels et élus en définir les modalités.**

Vous savez, mieux que quiconque, la somme d'efforts que représente la création d'un nouvel équipement public, et la nécessité absolue de défendre ceux qui existent. Nous sommes donc sûrs que vous ferez tout pour sauver cet indispensable service public de santé essentiel aux populations de notre territoire, en imposant le retour à la raison dans la gestion de ce dossier.

Dans l'attente de vous retrouver, je vous prie de croire Madame, Monsieur le Maire, en l'expression de ma sincère considération.

**Pour le comité de défense
de l'Hôpital de Juvisy
Michèle Plottu**